

D103F03

antenne 2 Midi

Invité : Monsieur LECAT.

Ministre de la Culture et de la Communication.

Diffusion : 16 septembre 1980

Service de Presse de l'Information d'Antenne 2
555 35 27
555 35 38

D103F04

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

ANTENNE 2 MIDI

Invité : Monsieur Jean Philippe Lecat.

Présentation. Jean Philippe Lecat, né à Dijon en 1935, des études brillantes, licence en droit, diplôme de l'institut des études politiques.. et puis l'école nationale d'administration dont il sort major de la promotion Saint Just en 1963.

Sa carrière politique se partage entre les hautes fonctions ministérielles et douze ans de députation. Il est élu de la côte d'Or, circonscription de Beaune. Il ne manque d'ailleurs jamais de rappeler ses origines et son attachement à la Bourgogne.

Depuis 1966, il a été successivement chargé de mission au Cabinet de Georges Pompidou, Secrétaire d'Etat, porte parole des gouvernements Chaban Delmas et Pierre Messmer, ministre de l'information..en 74 et depuis avril 78, ministre de la culture et de la communication.. On a pu dire de lui qu'il était le plus giscardien des Gaullistes..

Au delà de la politique, Jean Philippe Lecat est passionné d'histoire, il aime les arts et les spectacles, c'est un cinéphile averti.. Il voyage beaucoup et il n'hésite pas à se déplacer pour assister à des créations provinciales.. Côté familial, il est marié et père de deux enfants.. Marie et Emmanuel qui faisait ce matin, sa rentrée en sixième..

Q.- C'est vrai.

D103F05

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

M. Lecat. C'est exact et c'étais grand événement dans la famille aujourd'hui..

Et on a parlé de cela comme dans beaucoup de familles françaises.. je crois, on a parlé de la rentrée pour la région parisienne.. aujourd'hui, comme on va le faire dans une autre partie de la France, la semaine prochaine.

Q.- en tous les cas, vous n'avez jamais travaillé ailleurs qu'au service de l'Etat..

M. Lecat. C'est vrai, mon métier est celui du service public. j'avais choisi d'être fonctionnaire, je suis membre du Conseil d'Etat d'origine et puis ensuite, j'ai eu cette carrière d'élu qui a commencé comme vous l'avez rappelé, comme député, comme conseiller général..

D.B. Cela ne vous manque pas, par exemple de ne pas avoir fréquenté le secteur privé .?

M. Lecat. Je le ferai peut être un jour..

D.B. Rentrée scolaire..

Nous voulions aborder ce matin le problème de la révision d'un certain nombre de programmes comme les mathématiques auxquels un bon nombre de parents dont je suis ne comprenaient plus grand chose, les mathématiques nouvelles.. et puis notamment l'histoire.. puisque certains manuels vont être retirés.. notamment un manuel de 4ème sorti chez Bordas..qui avait été écrit par monsieur Marc Vincent qui est le professeur agrégé d'histoire.. et dans lequel on avait un peu fachet se tendance à oublier un certain nombre de personnages de l'histoire de France , ou à expliquer de manière assez étrange cette même histoire..

Nous n'avons trouvé personne ce matin pour vous répondre, mais est-ce que vous pouvez parler de ce problème .?

D103F06

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

M. Lecat. Ecoutez, je vais en parler en me plaçant dans la ligne de ce qui a été dit, peut être utilement, je crois, ce matin dans un certain nombre de déclarations par Christian Beullac.. sur le plan éducation et il a mis l'accent sur la difficulté qu'il y a d'enseigner l'histoire.. Il est vrai que la France vit dans le monde et la France est une partie naturellement très importante, mais petit, d'un monde qui change, qui bouge, il faut donc vraiment enseigner l'histoire en ouvrant les Français et on ne peut pas parler que de notre histoire ..

Néanmoins, je dirais qu'en tant que ministre de la culture que je suis parmi ceux qui s'inquiétaient de voir certaines formes de l'enseignement de l'histoire délivrer un certain nombre de bases de notre histoire national.. Je ne parle pas du tout du chauvinisme hein il faut bien voir, ça n'est pas du tout du nationalisme , je crois qu'en effet, il ne faut pas résumer l'histoire à quelques grands hommes, à quelques grandes batailles et si on veut faire une histoire moderne, par exemple, du peuple français, parmi l'histoire du peuple français, c'est une histoire passionnante..

D.B. C'est ce que dénonce, monsieur Lecat Paul Guth qui vient de publier un livre "lettre ouverte aux futurs illettrés" .. IL prétend que dans ce livre de 4ème, il n'était même pas question de François Ier .. rien sur Henri III et même Henri IV .. et Louis XV exécuté, si on peut dire en deux lignes.. etc..

aucun invité.. un à la retraite, le nouveau pas autorisé à parler avec un ministre.. alors vous qui êtes ministre de la Communication.?

M. Lecat. C'est toujours difficile en effet d'organiser une tribune et expliquer cela, mais je voulais rappeler que le ministre de l'Education s'est exprimé justement aujourd'hui sur ce sujet et je

D103F07 M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

suis sûr qu'il sera heureux un jour d'être votre invité.

D.B. Il l'a déjà été.?

M. Lecat. en réalité, il faut faire attention à l'enseignement de l'histoire.. je le répète, pas du tout parce qu'il s'agit de privilégiés ou tel grand homme ou tel ou tel événement ou subtilement, telle tendance politique, mais parce que les Français ont le goût, l'année du patrimoine l'a montré, les Français ont le goût de leur passé, le goût de leurs racines et la création, je le crois, ne peut surgir que d'une société d'un peuple, d'une nation qui a des racines.. alors c'est pour cela qu'il faut que l'histoire ait sa place..

actualités.

D.B. Monsieur Lecat, on n'aurait pas eu le droit ce matin à des petites phrases politiques, mais tout de même je voudrais vous poser une question politique vous êtes ministre du RPR, alors le choix va être très difficile pour vous, entre monsieur Giscard d'Estaing, monsieur Debré, monsieur Chirac éventuellement..?

M. Lecat. Vous savez que les candidats pour le moment sont très peu nombreux, les candidats qui sont officiellement annoncés, il y a titre personnel tel ou tel candidat de petite formation, et puis il y a un candidat que vous avez cité. alors il faut attendre de voir, de savoir qui sera candidat mais je suis membre du Gouvernement et en tant que membre du gouvernement, il est évident que je ne peux soutenir pour l'élection à la Présidence de la République qu'un candidat qui reconnaît le bien fondé des orientations qui sont suivies par le Gouvernement dont je suis membre sur les orientations données par le Président de la République.

D103F08

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

D.B. alors si-j'ai bien compris, ça ne peut pas être ni monsieur Debré, ni monsieur Chirac..?

M. Lecat. Pour le moment, nous verrons quand il y aura des candidats, mais ma réponse est tout à fait claire.

D.B. Plusieurs invités.. pour la culture Danielle Delorme , producteur de cinéma, Pascale Breugnot qui productrice de télévision et journaliste.. Antoine Vitez qui patron du théâtre de Chaillot à partir de 1981

A. Vitez oui, à partir de Juillet 81, enfin c'est officiel, ça l'est tout à fait, mais pour le moment une activité en attendant juillet 81 qui est..

chevauchement de voix. .

M. Lecat. C'est sûr..

D.B. un autre invité, monsieur Flaherty.. président de la chaîne américaine de télévision CBS..

Mais monsieur Lecat, puisque votre budget va être rendu public, on va peut être en parler tout de suite, le budget de la culture.. l'année dernière, il représentait encore 0,54% du budget, si mes chiffres sont bons et cette année, 0, 48 et j'me souviens, que monsieur Giscard d'Estaing avait dit, durant mon septennat , le ministère de la culture aura, atteindra 1% du budget.

M. Lecat. Ecoutez, l'affaire du 1%, la querelle du 1% qui , je crois, est une fausse querelle.. En réalité il ne faut pas comparer le budget à ce qui se passe dans les autres budget.. En réalité, il faut voir quels sont les moyens dont va disposer une administration pour faire face à un certain nombre de tâches et d'autre part, à quoi elle les emploie..

D103F09

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

Abrs pour le moment, nous sommes devant un projet un budget de proposition, je vous rappelle , enfin je sais, il est toujours bon de le rappeler.. que le budge est débattu par le Parlement et qu'il est définitivement arrêté en décembre, l'année prochaine, par le parlement mais enfin je fais des propositions.. Ces propositions, cela veut dire que je disposerais, si j'étais suivi, de trois milliards de francs au titre dela culture, d'environ cinq cent cinquante millions , d'ailleurs qui ne sont pas dans le budget, c'est un problème d'organisation et qui figure par le produit d'un certain nombre de redevances , de taxes, de droits d'entrée de musées, qui me permettent de mener une certaine politique.

Et puis par ailleurs, je vous rappelle, je crois que c'est important, que je suis ministre de la culture et également de la communication , c'est à dire qu'à ce titre, j'ai une activité en contact avec deux domaines essentiels, tous les deux de l'audiovisuel, la télévision et l'autre, le cinéma.

Dans ce domaine, nous n'avons pas une gestion direct , je ne gère pas directement la télévision, il faudrait ajouter les six milliards et demi de la télévision à mon budget.. Ce n'est pas comme cela que ça se passe, il y a des sociétés , il y a des présidents et des conseils d 'administration.. Mais c'est moi qui défend un certain nombre d'orientations devant le Parlement et éventuellement devant l'opinion publique..

Et puis dans le cinéma, nous en parlerons avec Danielle Delorme , c'est largement un système interprofessionnel.. c'est à dire que il y a un compte de soutien du cinéma, mais qui est alimenté par une ressource prélevée sur le prix des places et qui est une ressources professionnelle gérée très largement par les professionnels..

Donc, si vous voulez, on peut se battre pendant une demi heure sur le thème : estce que vousavez zéro cinquante , zéro cinquante deux..

- chevaulement de voix...

D103F10

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

M. Lecat. Je crois que ça n'est pas le bon texte..
chevauchement..

M.Lecat alors la question est en effet celle là.. estce que cela serait bien d'avoir plus d'argent ? la réponse est de toute évidence oui.. mais je ne vois je ne crois pas qu'Antoine Vitez, sur le plan à la fois général, culturel et sur le plan du théâtre démentirait, c'est vrai que cela serait bien d'avoir plus.. le problème est, avec ce que je propose, qu'estce qu'on va faire.. alors un mot simplement là dessus.. on va essayer de s'occuper sérieusement de la création..

G. Begou. Alors écoutez, monsieur le Ministre, vous avez un peu évidemment étudié la question parce que là, franchement, pardonnez moi l'expression, mais budget culture, c'est budget ceinture..

M. Lecat oui. non..

G. Begou. vous avez avec beaucoup d'astuces réparti et mis en lumière certains postes..

M. Lecat oui.

G. Begou. Notamment le théâtre, nous y reviendrons, mais quoi qu'il en soit, cette enveloppe, estce que vous pensez que le Parlement va essayer de vous en donner davantage.. ?

M. Lecat. Ecoutez, on verra, je vais vous dire tout cela est très difficile , n'estce pas, les chiffres finissent par perdre leur signification.. je vous ai dit: j'ai trois milliards et il y a cinq cent quarante millions qui sont dans une caisse à côté.. Cela fait si je sais bien compter, cela fait trois cent cinquante milliards de centimes. Alors on dit : c'est rien etc. .
Le vrai problème, c'est des problèmes de choi,

D103F11

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

et je voudrais vous dire une chose qui est très important. Je ne veux pas faire dans ce pays une bureaucratie de la culture.. et il ya un exemple qui est important, que je peux donner ici.. Avec la même somme d'argent, avec la même somme d'argent, on peut créer un grand théâtre national.. on peut donc donner à cent cinquante mille, deux cent mille spectateurs directs des spectacles de création ON peut assurer la retransmission télévisée d'un certain nombre de choses, des créations spécialement conçues pour la télévision et donc procurer à des millions de français, à ce moment là, le contact avec l'oeuvre et la création théâtrale.. Eh bien pour cette même somme, j'ai fait le compte avant de venir, n'estce pas, pour cette même somme, je pourrais recruter quatre vingt employés de bureau au ministère de la culture.. Alors le problème est donc un problème de choix.. Le problème, ça n'est pas de me dire simplement.. combien vous avez d'argent.. c'est de dire : qu'estce que vous allez en faire.? Et vraiment j'ai fait partout le choix de la création, lechoix de l'intervention culturelle contre la bureaucratie de la culture.. et cela, c'est quelque chose qui est, je crois, assez courageux, parce que naturellement bureaucrate, d'accord, mais qui est prometteur pour l'avenir. Cela étant, naturellement, la question de l'augmentation des moyens reste toujours posée et il est évident que des choix aussi judicieux que jecrois les avoir faits, avec des moyens supplémentaires auraient plus d'effet.

G. Begou Alors précisément, samedi, l'autre jour, lorsque ça a été connu, j'ai donné quelques informations concernant le budget de la culture.. à propos du théâtre, 20% d'augmentation globale et puis sur la foi d'une dépêches AFP, j'ai ajouté que pour les compagnies de..

M. Lecat oui.

G. Begou centres dramatiques, il y aurait

D103F12

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

cinquante deux pour cent d'augmentation..

M. Lecat. oui.

G. Begou. Aussitôt, naturellement, nos amis du syndicat des .. national de l'action culturelle ont dit : mais ça n'est pas possible, ou alors ça n'est valable que pour quelque uns, alors des précisions..

M Lecat alors ce serait trop beau.. alors voilà sur le théâtre, je voudrais dire une chose, alors qui je crois est une affaire très importante, le théâtre, c'est véritablement quelque chose de très très important.. Alors Antoine Vitez en parlera beaucoup mieux que moi.. mais c'est très important.. Pendant très longtemps, il n'y avait pas les moyens nouveaux. alors j'ai fait, au début de l'année dernière, une grande concertation c'est la première fois que ça avait lieu.. où vraiment sont venus plus de cent trente créateurs, comédiens, animateurs, auteurs.. ON a passé en revue tous les proboèmes de théâtre et le 22 septembre, je vais rendre public les rapports de ces groupes de travail.. Nous allons travailler vraiment vous voyez.. les dficultés de communication.., vous parliez des difficultés de communication..

chevauchement de voix..

M. Lecat. Lak, il n'y aura pas de gens à la retraite, en réalité, on va mettre sur la table la totalité des documents.. et à partir des travaux de ce groupe de création, j'entame une action qui va s'étendre sur plusieurs années.. Alors cette année, je compte privilégier d'abord un certain nombre de grandes opérations qu'il fallait faire.. opération de théâtres nationaux, opérations..

G. Begou Ratrault..

D103F13

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

M. Lecat. Opération d'aide à la création dans
le théâtre privé etc..

Mais ensuite, ce que je souhaite faire et ceci
est très important, c'est étendre l'action à la décentra-
lisation dramatique et aux compagnies dramatiques..
je ne peux pas tout faire la même année.

Cette année, je vais augmenter les compagnies
dramatiques de province d'environ 16%..

DB. 16 % ?

M. Lecat. 16%, c'est pas mal.. et puis en ce
qui concerne les centres dramatiques les seize (?) centre
dramatiques, vous savez que nous avons une échéance
puisqu'en réalité, en 82, les seize centres dramatiques
devront être renouvelés.. les dirigeants seront renouve-
lés, c'est la grande échéance.. Donc je compte entamer
avec les centres dramatiques qui eux bénéficieront de
l'actualisation qui permet d'empêcher une baisse de
pouvoir d'achat, je compte entamer avec eux une concer-
tation et une discussion. Donc, c'est un plan sur le
théâtre et avec des actions naturellement dès 81
plus fortes, plus spectaculaires dans certains domaines
que dans d'autres..

D103F14 M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

D.B. : On peut peut-être demander tout de suite, on n'avait pas prévu de le faire dans cet ordre, mais on peut peut-être demander tout de suite à Antoine Vitez si ça lui paraît être le bon plan, ça.

A. Vitez : Eh- bien ...

M. Lecat : Il est le bénéficiaire, lui, il faut dire, cette année.

A. Vitez : Oui, mais je pense que le fait d'être bénéficiaire, en quelque sorte, de votre programme et de vos choix ne doit pas m'aveugler sur ... ne doit pas aveugler mon jugement politique et mon jugement de citoyen en ce qui concerne l'ensemble de la politique culturelle du gouvernement. Alors, moi je pense que - et je vous le dis à la fois courtoisement et sincèrement - je pense que ce qui est fait est bien fait ou, autre manière de dire ... Il y a un conte d'Andersen : tout ce que fait le vieux est bien fait.

M. Lecat : Oui, c'est ça.

A. Vitez : En d'autres termes, il est bien que ce qui est fait soit fait. Mais je pense qu'il en manque et je pense que ... Vous dites qu'il y a un problème de choix, une question de choix, bien entendu il y a une question de choix mais je pense que ce n'est pas de votre choix, à ce moment-là, qu'il s'agit. Je pense qu'un pays comme la France pourrait avoir une politique culturelle plus généreuse, plus large, et qu'il ne s'agit pas, à ce moment-là, de votre choix parce que, si j'écoute votre discours, il me semble qu'il est un petit peu concessif. Vous direz qu'à l'intérieur de ce que vous avez vous avez fait au mieux de ce que vous avez, ça, je serais mal placé pour dire autre chose.

D.B. : Alors, Monsieur Vitez, à l'intérieur de ce qu'a fait M. Lecat, vous êtes à l'intérieur, vous

D103G01 M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

allez reprendre le théâtre de Chaillot, alors peut-être avec des idées de créations, dans quel genre ?

G.B. : Vous n'avez rien dit publiquement sur votre programme de Chaillot.

A. Vitez : Je ne vous le dirai pas aujourd'hui ! Non, non, je ne le dirai pas aujourd'hui simplement parce que je cherche ... je cherche à ... définir un programme. J'ai beaucoup d'idées, des idées qui s'entraînent et qui, forcément, s'excluent les unes les autres.

D.B. : Vous avez quand même une idée directrice de ce que vous voulez faire à Chaillot qui était complètement retombé depuis quelques années ?

A. Vitez : Naturellement. D'abord, il s'agit - je reprendrai le mot qui est le vôtre - il s'agit de création, il s'agit de faire un travail de création, il s'agit de faire un travail de création original. C'est-à-dire il s'agit de chercher des textes d'auteurs nouveaux, il s'agit aussi de montrer ... de faire apparaître des œuvres peut-être peu connues soit parce qu'elles sont anciennes, soit parce qu'elles sont enfouies quelque part. Enfin il y a donc une recherche d'originalité et de création théâtrale. La création théâtrale, d'ailleurs, ça peut aussi bien être avec des choses archiconnues que l'on se met à revoir et à découvrir comme on ne les avait jamais vues. Le Tartuffe de Planchon, il y a quelques années, c'était de la création théâtrale.

G.B. : Les quatre créations de Vitez aussi.

A. Vitez : Oui, mais je parle du Tartuffe de Planchon avec sincérité parce que ce Tartuffe avait, pour moi, illuminé vraiment ma compréhension de Molière.

G.B. : Si vous voulez bien, on va faire une petite pose en voyant justement un extrait de Bérénice,

D103G02

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

au théâtre d'Ivry, que vous aviez monté.

A. Vitez : Oui, que nous avons monté la saison passée et que nous allons reprendre.

D.B. : Ca pourrait être le type de spectacle qu'on pourrait remonter ?

A. Vitez : Bien sûr, ça peut être le type de spectacle qu'on peut voir ou revoir.

D.B. : On va voir un extrait qui avait été filmé pour l'émission de Gilbert Kahn qui s'appelle "Salle des fêtes". On va voir un extrait de Bérénice filmé pour l'émission "Salle des fêtes".

(Extrait de Bérénice)

D.B. : Je vous l'ai dit tout à l'heure, nous avons comme invité, sur ce plateau, M. Flaherty, qui est vice-président de la chaîne de télévision américaine C.B.S., qui est sans doute l'une des plus grandes chaînes de télévision du monde et qui est venu en France, M. Flaherty, pour s'intéresser au système Antiope. Le système Antiope c'est le système d'information que nous voyons tous les matins, nous, privilégiés, sur Antenne 2. Est-ce que vous avez l'intention d'acheter ce système d'information, Monsieur Flaherty ?

M. Flaherty : Je tiens tout d'abord ... Je vous prie d'excuser le fait que je parle anglais. Je crois que, pour la communication, ce serait plus commode qu'il en soit autrement, mais allons-y d'abord. Je voudrais féliciter le courage de la France dans le domaine de la communication et de la culture. Personne n'accuse notre télévision d'être trop culturelle.

D.B. : Voilà. Vous avez trouvé un supporter, Monsieur Lecat.

D103G03

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

M. Lecat : Absolument.

M. Flaherty : nous estimons que les systèmes de télétexes - et Antiope, c'est précisément le représentant français - eh bien c'est très important pour la télévision parce que, pour la première fois depuis l'invention de la télévision, nous avons là une dimension totalement nouvelle pour le téléspectateur. Il y a eu beaucoup d'améliorations dans la télévision, nous avons la couleur, nous avons certainement le son stéréo, etc ..., mais voilà, ici c'est la première fois qu'il y a véritablement une dimension nouvelle que nous avons pu ajouter aux émissions de télévision et nous pensons que c'est là un facteur très important.

G. Leclerc : Je dois dire qu'aux Etats-Unis il y a une très grosse concurrence entre les télévisions officielles, enfin ordinaires comme la C.B.S., les nouvelles télévisions qui sont transmises par câbles et qui transmettent les films en dernière exclusivité, et aussi les journaux de la presse écrite qui commencent à faire des programmes de télévision pour transmettre des nouvelles. Alors, je voudrais demander à M. Flaherty si cet intérêt qu'il a pour le système français n'est pas justement un moyen de lutter contre les nouvelles concurrences qui s'exercent contre la C.B.S. aux Etats-Unis.

M. Falherty : Oui, bien sûr, tous les jours on a des concurrents aux Etats-Unis ; dans les émissions de chaque jour on lutte effectivement, en compétition, pour le téléspectateur et il est certain qu'avec les progrès de la technologie, cette concurrence se situera dans des domaines techniques nouveaux, et il est certain que le télécriture va encore une fois ajouter une dimension et nous serons effectivement plus compétitifs par rapport aux systèmes de télévision câblée et d'autres chaînes. Mais, en fait, nous avons une licence délivrée par le gouvernement fédéral : nous devons émettre

D103G04 M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

des émissions dans l'intérêt du public. Donc, ce système nous intéresse beaucoup parce que nos stations travaillent quand même avec cette licence, dans le cadre de cette licence.

D.B. : Alors, Monsieur Lecat, je crois que vous aviez une question à poser à M. Flaherty : c'était sur le développement, dont on parlait tout à l'heure, de l'information, des émissions d'information aux Etats-Unis.

M. Lecat : Oui, on dit beaucoup en Europe, en examinant vos expériences, que l'avenir de la télévision est vu par les responsables des réseaux américains comme étant d'abord l'information, comme étant la matière qui sera vraiment, demain, celle que la télévision sera apte à traiter et à apporter aux citoyens. Est-ce que vous avez ce sentiment ?

M. Flaherty : Bien sûr. Enfin, nous espérons que nous n'abandonnerons pas les émissions de loisirs, etc ..., les variétés et tout cela, mais il faut bien dire que l'information a toujours joué un rôle très important à la télévision avec les informations télévisées et le fait qu'effectivement nous faisons porter l'essentiel de notre effort sur une accélération de la transmission des informations avec les caméras électroniques, etc ... Nous, nous avons été un petit peu les pionniers dans ce domaine, à la C.B.S., et nous pensons, d'ailleurs, que le télé-texte peut s'ajouter à ces moyens-là, en nous donnant la possibilité de donner des informations plus approfondies : on n'a pas uniquement les titres à ce moment-là, on peut donner carrément des articles de fond en quelque sorte. On peut, par conséquent, compléter des transmissions.

D.B. : Monsieur Flaherty, je voudrais, à l'appui de ce que vous venez de dire, donner lecture d'un sondage dont j'ai entendu parler ce matin. On demandait

D103605

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

aux Américains à qui ils faisaient le plus confiance. Alors, c'est Dieu qui venait en premier lien avec 60 % et tout de suite après c'était Walter Cronkite, bien avant M. Carter. Walter Cronkite, c'est le présentateur vedette de votre chaîne de télévision.

M. Flaherty : Oui, Walter Cronkite est effectivement le principal responsable à la télévision, plus exactement c'est lui que l'on voit et que l'on entend et qui a le plus de succès, il est extrêmement connu, et, effectivement, les sondages, au fil des ans, ont montré que l'opinion publique américaine attachait immensément confiance à M. Cronkite. D'ailleurs, précisément, tous les matins, ce sont les informations, à la C.B.S., que les gens regardent à cause de Cronkite. Alors, il est vraiment une institution.

M. Lecat : Oui, moi ce qui me frappe, je dirai simplement, c'est le score élevé de Dieu.

G.B. : Encore une petite question, peut-être. La grève des acteurs à Hollywood a beaucoup affecté les chaînes de télévision. Est-ce qu'on peut espérer maintenant qu'on va briser les barrières et pouvoir vendre en Amérique des produits de télévision français ?

D.B. : Autrement dit, vous n'achetez jamais français.

G.L. : Sauf Antiope.

M. Flaherty : En fait, je crois qu'il y a là quelque chose de très important qui est en train d'évoluer aux Etats-Unis, les choses sont en train de bouger, c'est très important parce que, lorsque nous multiplions les systèmes de distribution, les vidéo-disques, câbles, les magnéto-cassettes, etc ..., les magnétoscopes, lorsqu'on augmente les moyens de distribution, eh bien il faut alimenter tous ces canaux de

D103G06

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

transmission et Hollywood ne peut pas tout faire. Il faut donner de la matière, en quelque sorte, à ces nouveaux moyens de distribution. Donc, pour la première fois depuis le début, il y a d'immenses possibilités qui s'ouvrent aux producteurs de par le monde. D'ailleurs, il y a quelques mois, j'ai fait une conférence à (.?) à Cambridge, et ce que j'ai essayé de dire c'est que la production à la télévision va devenir une activité beaucoup plus mondiale qu'actuellement, et ceci grâce aux nouveaux moyens de dist(ribution). En d'autres termes, ce sera beaucoup plus international, ce qui fait qu'il y aura cette concurrence de la part du vidéo-disque, du vidéo-cassette, qui viendront d'autres parties du monde, il y aura beaucoup plus d'interpénétrations, donc pour les producteurs ça va être de l'or.

M. Lecat : C'est une déclaration extrêmement importante, n'est-ce pas. L'une des raisons pour lesquelles le Président de la République a décidé, il y a deux ans, de créer en France justement une structure de Culture et Communication et de lier les deux, c'est parce que, face aux bouleversements technologiques qui vont intervenir, il avait le sentiment qu'il fallait nous préparer à ce que les moyens de communication nouveaux dont nous disposions véhiculent une culture qui soit celle de l'identité française à travers, justement, (.?). Il faudra qu'il y ait des identités. Et donc je crois que ces déclarations sont tout à fait intéressantes. Je vous suggère, d'ailleurs, d'avoir un débat complet, un jour, sur cette affaire.

D.B. : Nous réinviterons M. Flaherty. Mais, Pascale Breugnot, vous êtes justement, vous, productrice, journaliste, d'émissions d'information-fiction, d'information qui rapproche les événements réels d'une histoire racontée et jouée par des acteurs. Et il semble qu'aux Etats-Unis, Monsieur Flaherty, peut-être c'est une question qu'on peut vous poser, on fait de plus en plus de films de fiction sur des événements très récents.

D103607

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

Par exemple, aux Etats-Unis, on a fait récemment un film sur le Watergate qui mêlait les événements réels et les événements de fiction. Est-ce que c'est une formule que vous appréciez puisque vous l'avez déjà fait, Pascale ?

P. Breugnot : Eh bien disons que c'est une formule que j'apprécie beaucoup. Je pense que, de toute façon, il faut lutter sur le terrain sur lequel je suis engagée, à savoir que si, dans mes émissions, je ne mets pas de fiction, si je n'essaie pas d'entraîner le public dans ma démarche faire que mes émissions aient un caractère documentaire et soient en même temps des films, je pense que, de toute façon, je n'ai aucune chance de garder le public avec moi. Si mes émissions passent à 22 heures, personne ne les voit ; et si je veux qu'elles passent à 20 heures 30, il faut vraiment que la forme, à la fois le fond, c'est-à-dire le dossier que j'examine, que je travaille, et la forme, c'est-à-dire la façon de filmer, il faut absolument travailler énormément là-dessus pour garder le public. Ce soit, j'ai une émission qui passe. Ici, j'aurai Antenne 2 avec les Dossiers de l'Ecran qui auront un public énorme, sur F.R.3. j'ai John Wayne, il faut vraiment que je me lève de bonne heure pour réussir à garder quelques clients pour moi.

G.B. : C'est pour ça que vous avez changé votre fusil d'épaule : vous faisiez des émissions de type culturel très prononcé, c'était "Le musée Imaginaire", c'était "L'art sur le vif", "Inventaire" ...

M. Lecat : Vous avez même fait des émissions sur le patrimoine bien avant l'année du patrimoine, plusieurs années avant.

P. Breugnot : Ce n'est pas que ça ne paye plus, ce n'est pas une question ... D'abord, ça ne paye pas beaucoup, c'est vrai. Mais ce n'est pas que ça ne paye plus, c'est surtout qu'à partir du moment où vos émissions passent très tard, un directeur de chaîne me dit :

D103G08

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

"Bon, puisqu'elles passent tard, vous avez 4 %, 5 % d'écoute et, pour 4 % ou 5 % d'écoute, je ne vais pas vous donner de l'argent, c'est de l'argent gâché."
Donc, ça nous entraîne dans un cercle ...

D.B. : Il n'y a pas de directeur de chaîne, mais, Monsieur Lecat, vous pouvez peut-être répondre.

M. Lecat : C'est un point important, je voudrais le signaler parce que je crois que ça intéresse tous ceux qui sont ici et qui nous écoutent, du point de vue, justement, des possibilités de création. Alors, il y a une réforme très importante que je viens de faire, qui a été réalisée par un décret qui est paru cet été. Alors, ce qui se passe l'été passe parfois inaperçu.

D.B. : Sauf les augmentations.

M. Lecat . Qui est une refonte du règlement financier, c'est-à-dire de la répartition des ressources entre les sociétés de télévision. Vous savez que ces ressources c'est la redevance que paient les Français, et puis cette redevance, ensuite, elle est distribuée entre les sociétés selon un certain nombre de règles. Jusqu'à présent, c'est vrai que le taux d'écoute avait beaucoup d'importance et qu'un responsable de société était fondé à vous dire : "Eh bien, ce que vous nous proposez, ça fait 5 % de moins de taux d'écoute que telle autre émission, donc je ne la fais pas." Maintenant, c'est fini. Nous avons neutralisé l'effet des sondages d'écoute. La tyrannie des sondages, c'est fini, ce n'est plus que pour la satisfaction personnelle des gens qui sont contents de lire, tel ou tel jour, qu'ils ont eu un sondage particulier. Mais ça n'empêtera plus de conséquences financières. Bien au contraire, nous avons créé un certain nombre de rubriques nouvelles qui - par exemple, émissions pour les jeunes - permettront d'apporter des ressources supplémentaires

D103609

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

aux sociétés de télévision pour la qualité des émissions. Alors, là, voilà un point très important : c'est un argument pour vous, ne vous laissez pas reléguer à 22 heures. En réalité ... Alors, naturellement, il faut aussi que le public regarde.

P. Breugnot : Je voulais quand même dire un mot là-dessus.

D.B. : Nous passerons la parole ensuite à M. Flaherty qui a écouté M. Lecat parler de l'insignifiance des sondages, tout au moins le fait que les sondages n'avaient pas d'importance, je voudrais bien avoir son avis.

P. Breugnot : Moi, je voudrais quand même dire que les sondages, pour moi, ont une importance parce que, quand je fais une émission sur laquelle je passe des mois, j'ai absolument envie que les gens regardent et j'ai envie qu'on me donne les moyens que les gens regardent. Bien sûr.

D.B. : Monsieur Flaherty, une dernière question : est-ce qu'on peut imaginer, aux Etats-Unis, que les sondages n'aient plus d'importance ?

M. Flaherty : Pas les sondages politiques, les sondages de télévision, attention. Oui, les sondages de télévision sur les taux d'écoute, c'est très important parce que ceci donne quand même la mesure de l'intérêt qu'a le public pour une émission. Ca ne doit pas dominer totalement les choses, ce n'est pas le cas, parce qu'il y a un besoin quand même de programme, de qualité aussi. Mais je crois qu'au fond on peut résumer la situation américaine de la façon suivante : on dit, au fond, que les ondes hertziennes appartiennent au public, à tous les gens, à tout le monde, et il faut, par conséquent, donner le plus possible, la plupart du temps, ce que les gens, ce que la plupart des gens veu-

D103G10

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

lent. Bon. Alors, je suis d'accord, il y a des choses que l'on ne sait pas. Par exemple, le problème de César, on sait ce qui est arrivé à César. Mais ça veut dire qu'effectivement les westerns, les drames, c'est important, ça intéresse les gens. Mais un mot, maintenant, sur la créativité, sur la création, parce que, là, il se produit des choses très importantes sur le plan de la technique de la télévision, ce qui fait que, maintenant, il est possible, pour les artistes, d'être plus près de la technologie et on peut maintenant avoir des systèmes de production beaucoup plus efficaces que dans le passé. Ici, vous trouvez peut-être que c'est monnaie courante, mais vous êtes peut-être précisément à l'avant-garde de la nouvelle technologie. La S.F.P. est à la pointe du progrès, ils sont vraiment en train, eux, d'inventer des choses que nous suivons de très près, je vous assure.

D.B. : Tout va bien pour vous, Monsieur Lecat. Je voudrais qu'on passe au cinéma, maintenant, avec Danièle Delorme.

M. LECAT : Nous avons besoin d'échanges d'expériences. Un dernier mot simplement sur ces problèmes de la télévision : je crois, comme vous, que la télévision va devenir de plus en plus un moyen de communication mondial. Le problème, c'est de savoir ce qu'on va mettre sur ce moyen de communication et ^{est} ce que la totalité des pays du monde, disposant d'un immense réseau de communication mondiale vont pouvoir rester des créateurs avec leur originalité ? Le problème de la création va devenir central. La révolution technologique fait de la création la seule question importante en matière culturelle.

G.B. : Est-ce qu'on ne risque pas, aussi bien au cinéma qu'au théâtre, de standardiser ?

M. Lecat : Exactement.

D103G11

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

D.B. : On va demander ça à Danièle Delorme parce qu'il faudrait tout de même que nous parlions, avec Danièle Delorme, puisque M. Lecat l'a invitée. Alors, quelles réflexions vous inspire tout ce que nous venons de dire ?

D. Delorme : Je ne parle que du cinéma, moi, si je peux. Tout d'abord, j'ai été très contente d'entendre M. Lecat dire publiquement que le cinéma n'émarage pas d'un centime sur le 0,48 % de la Culture et que ... il se suffit à lui-même, tristement et pauvrement, mais, en fait, il n'y a pas de subvention de l'Etat pour le cinéma. Des tas de gens le croient souvent, donc je suis très heureuse de voir que le ministre lui-même le souligne. Bon.

Cela étant dit, au niveau de la création, le cinéma passe, à l'heure actuelle, dans une phase absolument critique. Les films arrivent à des prix absolument délirants, tout augmente on le sait, tout le monde en pâtit, mais les films arrivent vraiment à des prix qui empêchent totalement, qui interdisent totalement qu'un coût de film puisse être amorti sur la France seule. Par conséquent, si on parle de création, mais oui il y a des créateurs, mais oui il y a des auteurs, mais quel mal ils ont à se faire produire, à se faire exploiter, à se faire tourner tout simplement.

D.B. : Mais pourquoi n'arrivent-ils pas à commercialiser à l'étranger ? C'est un manque de moyens ?

D. Delorme : Alors, il y a donc deux problèmes. Un que je ne veux pas aborder qui est celui de la télévision car il est très compliqué et mérite un débat que M. Lecat, j'espère, suscitera, il se battra pour nous, je l'espère bien. Il y a donc la télévision qui passe plus de 500 films par an, ne réserve que 2 % de son budget pour l'achat des droits de cinéma, ce qui est complètement aberrant, mais encore une fois c'est un au-

D103G12

M. LECAT ANTENNE 2 16/ 9/1980

tre débat.

G.B. : Mais qui est tout de même la plus belle vitrine pour les écrans de cinéma et qui fait quand même sa promotion.

D. Delorme : Très belle vitrine : il y a vingt ans, il y avait 411 millions de spectateurs, et maintenant nous sommes à 175 millions. Donc la belle vitrine a pris presque la moitié des spectateurs. Attention, belle vitrine, d'accord ! De toute façon, il faut vivre avec, elle existe, il faut qu'on travaille ensemble, la question ne se pose pas. Mais encore faut-il trouver une harmonie, le débat est totalement ouvert, et il est très grave à l'heure actuelle, il faut quand même le souligner.

G.B. : Parlons de la création. Pourquoi nos auteurs n'ont-ils pas des sujets qui intéressent le monde entier ? Est-ce que ce n'est pas un peu ça le problème ?

D. Delorme : Alors, écoutez, le problème est de savoir si des auteurs n'ont pas écrit des sujets qui intéresseraient le monde entier mais qui, justement, demandent certains moyens et qu'ils ne trouvent pas en France de producteurs qui ont ces moyens pour faire ces films à gros budget. Moi, j'ai vu passer à la Commission d'Avance sur Recettes des films qui étaient remarquables d'invention, d'imagination, mais qui étaient des budgets assez élevés. Dès que nous sortons d'un certain intérisme, il faut des moyens. Qui sont les producteurs qui ont ces moyens ? Tout est là.

D.B. : On connaît ces problèmes à la télévision lorsqu'il s'agit de tourner en extérieur. Monsieur Lecat, une conclusion, parce qu'il est l'heure.

M. Lecat : Un mot simplement qui, je crois,

D103613

M. LECAT ANTENNE 2 16/9/1980

rejoint ce que dit Danièle. Je crois qu'il est très important, à partir du moment où l'on considère que la création devient quelque chose d'essentiel, qu'on regarde les conditions économiques. Alors, c'est ce qui explique que, pour le cinéma, nous avons pris un certain nombre de mesures de détaxation et puis, actuellement ...

G.B. : A propos, Monsieur le Ministre, les fameux lundis ?

M. Lecat : Oui, eh bien ça marche très bien. Vous voulez une nouvelle très importante : les fameux lundis, il y a un doublement des spectateurs le lundi et il y a, en moyenne, 20 % de spectateurs en plus, je suis très content, parce qu'en réalité ça veut dire que cette année se passera bien sur le plan de la fréquentation.

D.B. : Bien. Monsieur Lecat, le débat n'est malheureusement pas terminé mais il est temps, pour nous, de conclure. Je voulais vous poser une question, réponse en dix secondes : et les citizen bands, est-ce que vous allez les autoriser ?

M. Lecat : Vous le savez, c'est le ministre des P.T.T. qui a la responsabilité de ce problème. C'est purement, à mon avis, un problème de coïncidence avec les services publics. Il ne faut pas que ça gêne les ambulances, les pompiers, les S.A.M.U. mais, pour le reste, ce n'est pas un problème de communication.

D.B. : Monsieur Lecat, Mesdames, je vous remercie. Cette émission est terminée.

-:-:-